



TROMBINOSCOPE PROFESSIONNELS SESSAD HM

DIRECTION

Directeur général (0.33 Equivalent Temps Plein pour le SESSAD, 1 ETP =35heures/semaine)

Le Directeur général par délégation de l'association gestionnaire a la responsabilité de la SEM. Il en assure la gestion financière et administrative.

Il est le garant du projet institutionnel et assure la bonne marche des établissements qui lui sont confiés.

Il représente l'association auprès des instances et partenaires.

Il est responsable de la sécurité des personnes et des biens.



Sébastien MANNALIN

Cheffe de Service (0.50 ETP)



Sous la responsabilité et en étroite collaboration avec le Directeur général, la cheffe de service est chargée d'assurer l'animation et de l'organisation du travail de l'équipe pluridisciplinaire ainsi que l'élaboration des projets individuels des enfants, de leur mise en œuvre et de leur suivi.

Pour ce faire, elle assure un lien entre équipe-familles-écoles.

Marie-Claire ROSSI

SECRETARIAT

Secrétaire (0.50 ETP)

De part sa permanence dans les locaux du service, elle assure l'accueil physique et téléphonique des familles et de toute personne externe sollicitant le service. Elle veille à la transmission des messages et informations entre les professionnels du service, les usagers et les autres acteurs.

Elle tient à jour les comptes rendus médicaux et administratifs relatifs à chaque usager et le dossier unique de l'usager.



Claude COLAS

EQUIPE PLURIDISCIPLINAIRE

Médecin Pédiatre (0.20 ETP)

Elle assure le suivi médical des différents aspects concernant les handicaps Neuromoteurs et/ou de leurs troubles associés, de leurs évolutions dans le temps, par des consultations régulières.

Elle est le coordonnateur du projet global, participe au suivi du Projet Personnel de Scolarité (PPS) et au Projet Individuel annuel (PI).



Marion SAVELLI

Neuropsychologue (0.45 ETP)

A l'aide d'un examen exhaustif de l'ensemble des fonctions supérieures (instrumentales, exécutives, mnésiques, aptitudes sociales et émotionnelles), elle apporte des éléments sur le fonctionnement cognitif et les besoins de l'enfant. Elle met en évidence les domaines déficitaires, mais aussi et surtout les capacités préservées. Elle accompagne l'enfant dans la prise de conscience de ses troubles et propose des remédiations cognitives.



Anaïg CURNIL

Psychologue clinicienne (0.20 ETP)



Lors d'entretiens psychologiques, elle propose un lieu d'écoute et de soutien aux enfants ainsi qu'aux familles, permettant l'expression de la singularité (image de soi, regard de l'autre...), des interrogations, des appréhensions, des angoisses, et de la relations aux autres.

Joséphine DELORT

Ergothérapeutes (2 ETP)



Elles sollicitent les fonctions déficitaires et les capacités résiduelles de l'enfant pour maintenir, récupérer ou acquérir une meilleure autonomie.

Elles mettent en place des stratégies pour faciliter la scolarité en lien avec l'enseignant et l'AESH, conseillent et aident dans l'adaptation des supports.

Sylvaine BONNO

Elles interviennent dans la compensation du handicap par le biais d'aides techniques et d'aménagements des lieux de vie (maison, école...).



Maëlle GUILLET



Anne-Claire LEMAITRE

Kinésithérapeutes (1ETP)



Elle assure les soins de rééducation et de réadaptation, la prévention orthopédique de l'enfant en optimisant : ses possibilités fonctionnelles, son installation, en tenant compte de son confort et de ses possibilités, son autonomie éventuellement limitée par les contraintes orthopédiques, au sein de l'école, elles peuvent apporter des conseils dans la pratique du sport

Florence BUREAU-LAGARDE

Psychomotricienne (1 ETP)

Son intervention peut se faire individuellement ou en groupe. Elle a pour but d'aider l'enfant à mieux percevoir son corps, à mieux le maîtriser et à l'utiliser dans l'environnement et la relation aux autres. Les domaines principaux d'action portent sur L'image du corps et le schéma corporel, le tonus et la relaxation, la structuration spatio-temporelle, la confiance, la conscience et l'estime de soi.



Marion COELO

Orthophoniste (0.40 ETP)



Rééducatrice spécialisée du langage, elle s'efforce de remédier aux troubles de l'articulation et de la parole, du langage oral et écrit. Elle intervient également lorsqu'il y a des troubles de la déglutition et de l'alimentation.

Educatrices Spécialisées (1.50 ETP)



Au moyen de l'écoute et des entretiens individuels et familiaux, l'éducatrice spécialisée accompagne l'enfant et la famille dans les difficultés rencontrées. Elle aide l'enfant ou l'adolescent à acquérir une plus grande autonomie sociale par des actions éducatives individuelles ou en petit groupe, dans son environnement habituel.



Travailleur social (0.30 ETP)

IL assure, à la demande des familles ou de la structure, le lien entre les différents prestataires (CAF, CPAM, MDPH, Fournisseurs...) afin d'accompagner les parents dans les formalités administratives en lien avec le handicap de l'enfant en assurant la recherche de financement.



Professions libérales

Les intervenants peuvent être des professionnels libéraux avec lesquels une convention a été préalablement signée et qui s'inscrivent dans la démarche du service. Dans ce cas, les séances se déroulent en cabinet libéral et les transports demeurent à la charge des familles (sans prise en charge par le SESSAD ou la Caisse de Sécurité Sociale).